GUIDE PAS À PAS · FICHE 1

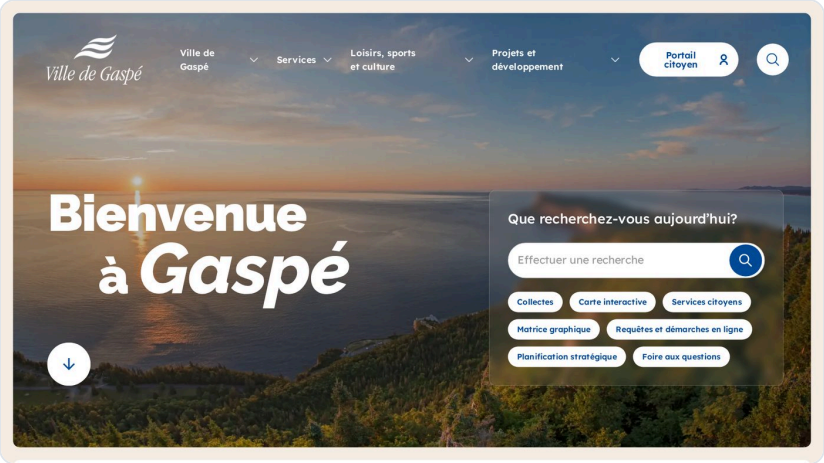
Créer votre compte au Portail citoyen

Cinq étapes, moins de trois minutes. Un seul compte vous donne accès à plusieurs services en ligne de la Ville.

Ville de Gaspé

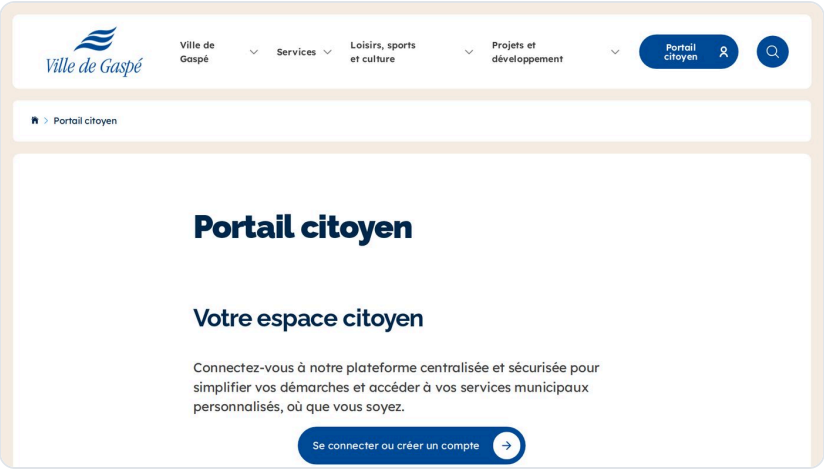
1 Ouvrez « Portail citoyen »

Rendez-vous sur **ville.gaspe.qc.ca**. Le bouton **Portail citoyen** se trouve en haut à droite de chaque page du site.



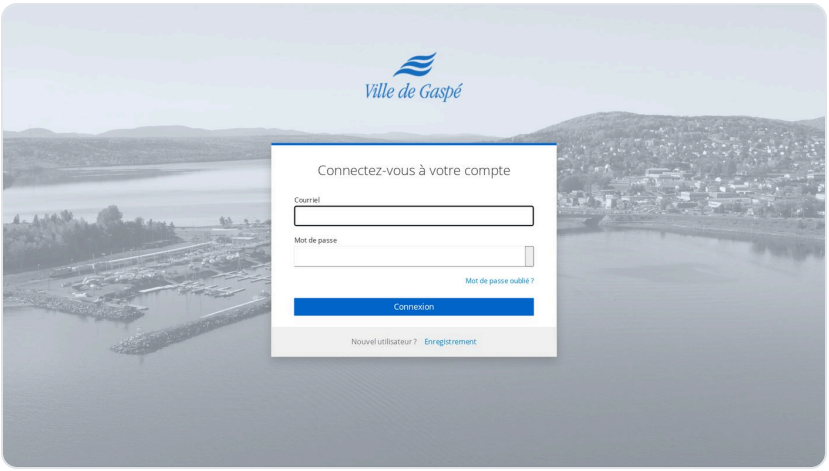
2 Cliquez sur « Se connecter ou créer un compte »

Sous *Votre espace citoyen*, cliquez sur **Se connecter ou créer un compte**. Vous arrivez sur la page de connexion sécurisée de la Ville.



3 Cliquez sur « Enregistrement »

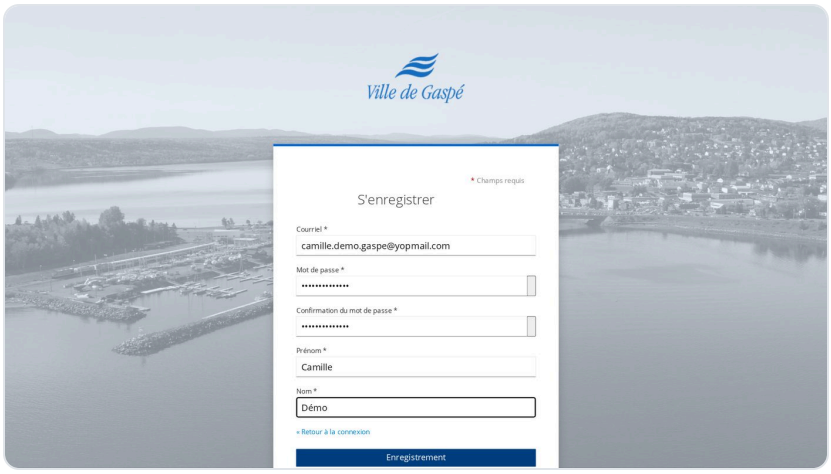
Vous n'avez pas encore de compte : suivez le lien **Nouvel utilisateur ? Enregistrement**, tout en bas de la fenêtre de connexion.



4 Remplissez le formulaire

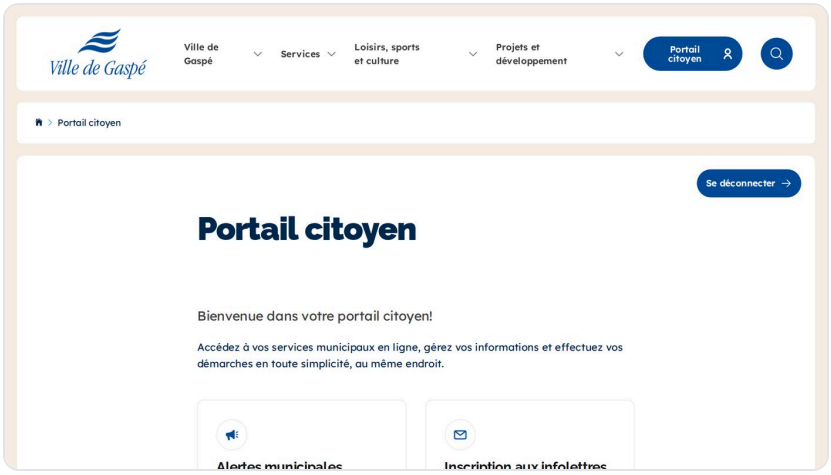
Inscrivez votre **courriel**, choisissez un **mot de passe** et confirmez-le, puis indiquez votre **prénom** et votre **nom**. Cliquez sur **Enregistrement**.

Choisissez un mot de passe long et unique (12 caractères ou plus, idéalement une phrase), que vous n'utilisez sur aucun autre site.



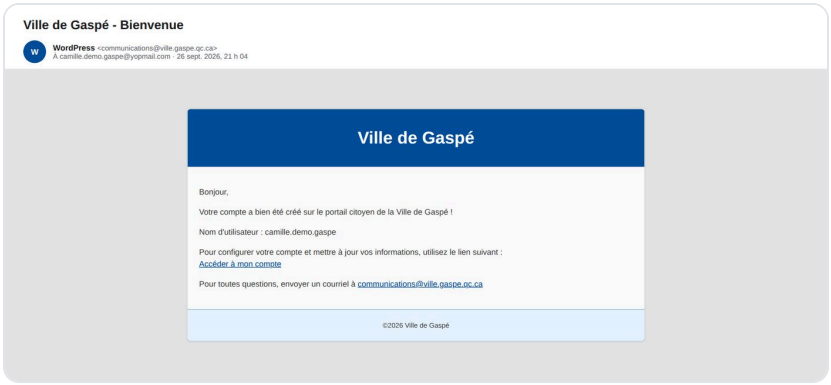
5 Vous êtes connecté

Aucune activation n'est nécessaire : vous revenez directement dans **votre portail citoyen**, déjà connecté. Le bouton **Se déconnecter** apparaît en haut à droite.



✓ Un courriel de bienvenue confirme la création

Quelques instants plus tard, vous recevez « **Ville de Gaspé - Bienvenue** ». Il rappelle votre nom d'utilisateur et contient le lien **Accéder à mon compte**. Vous n'avez rien à confirmer.



Bon à savoir

- Un seul compte suffit : il sert aussi pour votre compte de taxes en ligne (portail Voilà!).
- Votre courriel est votre identifiant de connexion. Notez-le.
- Mot de passe oublié ? Utilisez le lien *Mot de passe oublié ?* de la fenêtre de connexion.
- Vous ne trouvez pas le courriel de bienvenue ? Regardez dans vos courriels indésirables. Votre compte fonctionne quand même.
- Besoin d'aide ? Écrivez à communications@ville.gaspe.qc.ca.